

Cinquè Exercici: Prova de coneixements d'una tercera llengua (Francès)

IMPORTANT

- Disposeu de **60 minuts** per completar **tres exercicis**.
- Totes les preguntes tenen **el mateix pes** en el total de la prova.
- Llegiu les **instruccions** atentament.
- Només es corregirà **el full de respostes**. Assegureu-vos de transferir totes les respostes i de posar el número de DNI.
- Recordeu que no posar correctament el DNI és motiu d'invalidació de la prova.
- Escriviu en **bolígraf blau o negre**.
- Cal **lliurar tots els papers** a la persona responsable de l'aula.

Exercice 1. Lisez le texte sur ce qu'on doit faire pour aller étudier en France et complétez les phrases (1-5) en choisissant l'option correcte (a, b ou c) et en remplissant la grille comme dans l'exemple (0).

Suivre des études en France

La France est un pays très prisé par beaucoup d'étudiants internationaux. Elle propose de nombreux cursus de très bon niveau avec reconnaissance internationale. En plus, elle offre à ses résidents une culture et un mode de vie très appréciés dans le monde entier.

Les démarches à effectuer pour suivre des études en France

L'étudiant européen peut directement prendre contact avec l'école supérieure de son choix. Hors les démarches auprès de l'institution qu'il veut intégrer et celles concernant sa protection sociale, il n'a pas d'autres formalités particulières à compléter.

Par contre, en plus des démarches scolaires et de protection sociale, l'étudiant étranger dont le pays d'origine est situé en dehors de l'Union Européenne doit déposer une demande de visa étudiant auprès de l'ambassade de France dans son pays de résidence. La délivrance de ce titre de séjour est soumise à conditions : pouvoir justifier de ressources suffisantes, ou d'une prise en charge, être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français pour la prochaine année scolaire et bénéficier d'un système de protection sociale (assurance maladie). En fonction du pays d'origine de l'étudiant et de l'institution à intégrer, l'inscription à un établissement d'enseignement supérieur ne sera possible qu'après la réussite d'un concours organisé soit par un organisme homologué, soit par un département du consulat français.

Par ailleurs, l'étudiant étranger doit se soumettre à un test de langue française comme le TCF DAP (Test de connaissance du français pour Demande d'admission préalable) du CIEP (Centre international d'études pédagogiques) afin de valider son aptitude à pouvoir suivre des cours en français.

Informations utiles et conseils pour étudiants étrangers

La plateforme Campus France fournit toutes les informations nécessaires à ceux qui souhaitent étudier en France ainsi que les différents types d'études, l'équivalence d'un éventuel diplôme déjà acquis, etc.

Elle explique également à l'internaute le fonctionnement du système d'enseignement supérieur français qui possède plusieurs caractéristiques. En effet, outre le fait qu'il suive le système LMD, sa principale particularité est sa dualité, car il comprend des écoles supérieures et des universités où l'admission est libre alors que pour d'autres, il y a sélection de dossier et concours d'entrée, notamment pour les classes préparatoires aux grandes écoles.

Les grandes écoles françaises et les écoles de commerce privées forment les élites et l'accès aux formations qu'elles dispensent est très recherché. L'étudiant étranger aura donc plus de possibilités d'intégrer ce type d'école s'il vient en France pour y suivre un Master.

Le financement des études

Comme cité précédemment, le consulat de France, avant d'accorder un visa à l'étudiant étranger, exige qu'il puisse justifier de ressources suffisantes, parentales ou autres, afin d'assurer ses dépenses scolaires et courantes.

Le financement des études peut être allégé par l'obtention d'une bourse. Celle-ci est octroyée sur base de critères sociaux ou méritocratiques. En règle générale, la bourse

que l'étudiant a le plus de chance d'obtenir est celle accordée par son pays d'origine. Dans ce cas, le paiement est assuré par l'ambassade de ce pays en France.

Les étudiants de troisième cycle peuvent obtenir une bourse auprès d'organismes internationaux (tels que l'ONU, l'OMS ou l'UNESCO) qui publient, chaque année, un recueil consacré aux bourses et aux allocations d'études, ainsi qu'auprès du gouvernement français. Dans ce dernier cas, la demande se fait via le Ministère des Affaires étrangères. Les fonds alloués sont gérés par Campus France et le CNOUS. Ces allocations s'obtiennent grâce à des programmes de coopération entre la France et le pays étranger. Il est conseillé de consulter les sites internet des ONG, de Campus France, de la Commission européenne ou encore de la faculté choisie afin de connaître toutes les informations nécessaires pour décrocher ce type de bourse.

Source : <https://www.acs-ami.com/>

0. Pour aller étudier en France un étudiant de l'Union Européenne ...

- a) peut s'adresser directement à l'établissement souhaité.
- b) doit faire toutes les démarches à travers son université.
- c) doit présenter sa demande de visa avant son départ.

1. Pour obtenir un visa étudiant les étudiants étrangers doivent ...

- a) s'inscrire auprès du Consulat de leur pays.
- b) être ressortissant de l'Union européenne.
- c) **démontrer leur autonomie financière.**

2. Tous les étudiants étrangers ...

- a) font un examen d'accès à l'Université de leur choix.
- b) s'inscrivent au cours d'initiation à la langue française.
- c) **passent un examen de niveau de langue française.**

3. Le système LMD est ...

- a) expliqué sur Campus France.
- b) **un système d'enseignement mixte.**
- c) seulement pour les Écoles privées.

4. Les grandes écoles françaises ...

- a) offrent uniquement des Mastères.
- b) **font un processus de sélection par concours.**
- c) sont des établissements de formation privés.

5. Pour obtenir une aide financière du gouvernement français, un étudiant étranger doit...

- a) la demander auprès de son ambassade.
- b) **suivre un Master ou un Doctorat.**
- c) faire partie de Campus France.

Exercice 2. Lisez le texte sur les subsides pour doctorant-e-s non-salarié-e-s et complétez les phrases **(6 -13)** en choisissant l'option correcte **(a, b ou c)** et en remplissant la grille comme dans l'exemple **(0)**.

Subsides pour doctorant-e-s non-salarié-e-s: participation à des colloques

La Faculté propose un soutien financier aux doctorant-e-s non-salarié-e-s participant à des colloques qui peut financer tout ou partie des **(0)** _____ d'inscription, de voyage, et d'hébergement.

Les doctorant-e-s sont dit-e-s non salarié-e-s quand ils/elles ne **(6)** _____ pas un salaire de l'Université, du FNS ou d'autres fonds académiques.

Conditions :

- colloque international ou national (colloques locaux et écoles doctorales **(7)** _____) ;
- participation active au colloque (avec communication, et si possible publication des actes) ;
- demande **(8)** _____ au colloque (les demandes après coup ne seront pas prises en compte).

Les candidat-e-s **(9)** _____ au vice-doyen en charge des études post-grade (éventuellement par l'intermédiaire du conseiller aux études, M. Olivier Frutiger) :

- une lettre de motivation, avec des indications **(10)** _____ sur la participation effective du/de la candidat-e (programme, titre de l'intervention, etc.);
- le soutien écrit du directeur / de la directrice de thèse ;
- un **(11)** _____ ou une estimation des coûts, avec une indication précise de l'aide demandée ;
- le formulaire dûment rempli de demande de bourse, subside : http://www.unige.ch/lettres/files/4513/9404/0385/Demande_de_bourse_postgrade.pdf

Remarques :

- Les projets de participations non confirmées peuvent être **(12)** _____ (à confirmer dès que possible).
- L'aide octroyée est conditionnée par les possibilités budgétaires de la Faculté.
- L'aide sera versée sur la base de factures effectivement payées (justificatifs nécessaires).

(13) _____ et participation des départements :

Les doctorant-e-s non-salarié-e-s peuvent adresser leur demande tout au long de l'année. Un engagement financier du département concerné n'est pas nécessaire.

Pierre Sánchez
Vice-doyen

Source : <https://www.unige.ch>

- | | | | |
|-----|--------------------|---------------------|-----------------------|
| 0. | a) <i>prix</i> | b) <i>dépenses</i> | c) frais |
| 6. | a) recevant | b) reçoivent | c) recevons |
| 7. | a) exclus | b) exclues | c) exclut |
| 8. | a) anticipée | b) préalable | c) prévue |
| 9. | a) dirigeront | b) dresseront | c) adresseront |
| 10. | a) précises | b) précis | c) précisés |
| 11. | a) budget | b) devis | c) bilan |
| 12. | a) soumis | b) soumet | c) soumises |
| 13. | a) places | b) délais | c) temps |

Exercice 3. Complétez les phrases (14-35) en choisissant l'option correcte (a, b ou c) et en remplissant la grille comme dans l'exemple (0).

0. Nous espérons que vous _____ notre point de vue sur la question.
a) comprendrez b) compreniez c) comprendriez
14. Il est indispensable que vous _____ votre passeport en cours de validité.
a) avez b) aviez **c) ayez**
15. La _____ entre les hommes et les femmes est encore loin d'être une réalité dans notre société.
a) paire **b) parité** c) partenariat
16. Si vous en aviez le temps, nous _____ connaître votre avis sur la nouvelle plateforme.
a) aimerions b) aimerons c) aimons
17. Nous avons besoin de _____ pour aider dans les Restos du cœur ces mois d'hiver.
a) bénévoles b) volontaires c) bénéfiques
18. Dans un premier temps, _____ l'une des options de formation continue proposées.
a) choisissez b) choisirez c) choisiriez
19. Pouvez-vous décrire de façon précise ce _____ vous vous plaignez ?
a) où **b) dont** c) que
20. Merci d'avoir _____ favorablement à notre lettre.
a) répondu b) contesté c) répliqué
21. Vous vouliez vous inscrire à l'un de nos cours. Avez-vous trouvé _____ que vous cherchiez ?
a) ça **b) ce** c) cet
22. Patientez quelques secondes _____ que cette page Web se rafraîchit.
a) dès b) depuis **c) pendant**
23. Pour être reconnu traducteur assermenté, il est nécessaire _____ un examen.
a) d'approuver b) d'échouer à **c) de réussir**
24. Vous avez cessé votre activité professionnelle. Recevez-vous des indemnités _____.
a) chômage b) d'arrêt c) d'emploi
25. Nous vous enverrons ce document de sorte que vous le _____ dans les moindres délais.
b) recevez b) recevrez **c) receviez**
26. Sachez, Madame, que nous _____ votre candidature.
a) apurerons **b) appuierons** c) appuyions

